



Texte de l'École Émancipée – CAN de juin 2019

L'année scolaire qui s'achève a vu l'irruption sur la scène sociale d'un mouvement populaire multiforme, celui des « Gilets Jaunes ». Il a surpris tout le monde, dans un contexte précédemment atone, par son ampleur, sa durée et sa radicalité. Le pouvoir en place a grandement été bousculé et fragilisé par cette mobilisation. Très déconcertant, il nous oblige de fait à questionner nos modes d'action autant que ceux des Gilets Jaunes et à analyser notamment leur difficulté à aller au-delà de manifestations du samedi et faire la jonction avec les autres mouvements sociaux. Si par endroits des groupes militants venus de l'extrême droite ont pu trouver leur place dans ce mouvement, cet état de fait est resté minoritaire, ce qui n'a pas empêché le pouvoir de l'instrumentaliser, notamment dans le cadre des élections européennes. Toutefois, les revendications ont majoritairement porté sur les questions de justice sociale et environnementales (« Fins du mois, fin du monde, même combat »).

Les modes d'action de certain·e·s participant·e·s, qui ont contesté à l'État le monopole de la violence légitime, ont bien sûr suscité des réticences dans la société et dans nos organisations. Mais il faut les replacer dans un contexte où la violence d'État s'est déchaînée : les mutilations, les blessures, l'usage systématique d'armes contre les manifestant·e·s, les interpellations brutales y compris de camarades enseignant·e·s à Nice (arrestation d'Olivier Sillam et d'autres manifestant·e·s) ou à Toulouse (interpellations de syndicalistes en fin de manifestation enseignante). Face à la répression, une certaine

violence a pu apparaître à certain·e·s manifestant·e·s comme un moyen nécessaire pour percer l'indifférence médiatique et sortir des routines de mobilisation. La répression violente du mouvement social a quoiqu'il en soit atteint partiellement son objectif : faire régner la peur et dissuader les habitant·e·s de ce pays de contester et de désobéir aux tenants de l'ordre néolibéral.

Cependant, si le mouvement s'est usé dans la durée, ce n'est pas seulement en raison de la répression. C'est aussi que le gouvernement a canalisé avec succès une partie de la contestation en organisant un débat qui interroge sur le rapport du pouvoir à la démocratie. Par bien des aspects, celui-ci s'est apparenté à une campagne de propagande pro-gouvernementale, basée sur un questionnement limité et orienté, financée par l'argent public, et entraînant dans son sillage les associations et organisations qui s'y sont prêtées. Dans cette campagne gouvernementale, n'y avait-il pas aussi les prémises du rebond de participation aux dernières élections européennes, au même titre que les GJ ont pu y contribuer ? Le grand débat a eu pour le pouvoir une vertu essentielle : reconstituer une base électorale amoindrie pour LREM, en rassemblant autour d'elle les voix de la droite et du centre. Ainsi, le haut score de la liste gouvernementale, en 2^{de} position, au sortir de 6 mois d'intense contestation, est une très mauvaise nouvelle. L'acte II promis par le gouvernement Philippe va s'appuyer sur la légitimité relative liée à ce résultat. Il s'annonce destructeur.

LES PARTIS CONVENTIONNELS À LA TRÂINE AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES



Mix et Remix, L'Hebdo, Lausanne

Les résultats de ces élections sont inquiétants : l'extrême droite sort en tête et consolide son implantation. La fausse alternative scénarisée dans laquelle Macron et son gouvernement ont enfermé le débat n'a pas permis le développement d'un front fort contre l'extrême droite. Pire, l'émiettement des diverses gauches a obéré l'existence de toute perspective politique progressiste à même de remobiliser sur les thématiques du mouvement social. La percée des Verts, traditionnelle lors des scrutins européens, a pu bénéficier des mobilisations pour le climat, mais il faut aussi souligner le caractère très libéral du programme défendu par cette formation, notamment dans son volet éducatif.

Dès lors, nous aurons à interroger fortement notre pratique militante et syndicale dans sa capacité à faire émerger une plateforme de transformation sociale qui puisse recréer du lien entre les secteurs militants et la société mobilisée, qui puisse rassembler la « gauche de lutte », toutes les organisations dont les rangs pensent que « c'est dans la rue que ça se passe ». Sans cet effort collectif, l'objectif de faire émerger une alternative politique et sociale n'aboutira pas. Les organisations syndicales doivent prendre leur place dans les initiatives larges qui contestent la politique libérale de Macron. L'agenda des réformes est désormais dicté sans compromis par une bourgeoisie capable de mettre tout serviteur de l'État à son service dans un projet dévastateur : broyer les solidarités, les services publics, l'environnement. Elle n'a aucune difficulté à sacrifier des vies humaines dans la précarité sans fin ou, si on pense aux migrant·e-s, dans la recherche d'un ailleurs sur un chemin meurtrier.

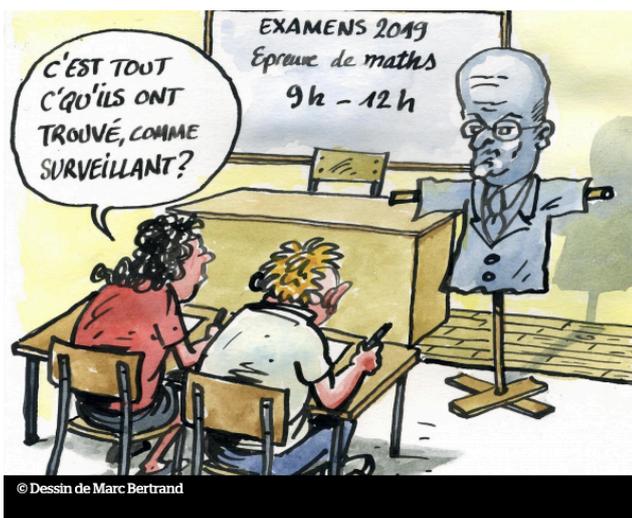
Cette stratégie trouve corps dans notre secteur : l'adoption de la réforme de la Fonction Publique, qui remet en cause profondément notre statut est un symptôme. Mais, après avoir renforcé le caporalisme et les pouvoirs de la hiérarchie, détruit l'essence du paritarisme et accru le recours aux contractuel·le-s, le gouvernement va désormais, dans le cadre de la réforme des retraites, s'attaquer au traitement indiciaire et individualiser les rémunérations. Cette attaque majeure, qui sera adossée aux régressions sur les droits à la retraite découlant de l'adoption du régime par points, va éprouver encore plus fortement les solidarités dans notre milieu professionnel. C'est dans ce cadre que le SNES et la FSU doivent travailler à faire vivre le mandat du rapprochement avec la CGT et Solidaires.

La mobilisation lancée les 9 et 18 mai a constitué une première étape dans la résistance à ce projet, mais il convient de l'amplifier, car son niveau n'est pas suffisant pour espérer inverser le cours des choses. Notre syndicalisme est à un point de bascule : il est confronté à une volonté gouvernementale de l'éradiquer ou de l'écraser. Le pouvoir voudrait utiliser les organisations syndicales comme des corps intermédiaires réduits au rôle d'auxiliaires. Or, nous réussirons à conserver nos droits et à en gagner de nouveaux par une confrontation avec le gouvernement qu'il faut continuer à assumer en l'amplifiant, notamment dans le cadre du combat à venir pour la sauvegarde du système de retraites par répartition et des luttes pour une école plus égalitaire.

En effet, même si suite aux mobilisations, des articles sur l'annualisation des services enseignant·e-s, sur l'accompagnement des sorties scolaires, ou sur la création d'établissements publics locaux d'enseignement des savoirs fondamentaux ont été supprimés, la loi « Pour une école de la confiance » reste inacceptable, la nouvelle mouture de cette loi maintient de nombreux articles contestés, comme l'article 1 (qui cherche à bâillonner les enseignant·e-s), ou la création d'Établissements Publics Internationaux (réservés aux enfants des « premiers de cordée »), ou encore la transformation des ESPE en INSPE (lieux de conformation par

l'employeur, où l'on entre dans le métier par la précarité). Pire, Blanquer qui a déjà imposé par décret une 2ème HSA obligatoire veut maintenant, passer par la même voie pour rendre obligatoire la formation continue sur temps libre augmentant encore le temps de travail des personnels.

Dans les lycées, les effets prévisibles de la réforme se matérialisent sur le terrain : choix de spécialités – souvent limité à celles implantées dans l'établissement – effectué à l'aveugle (les poursuites d'études supérieures qu'elles permettront n'étant pas connues), combinaison de spécialités impossibles à réaliser au niveau des emplois du temps, absence de formation des enseignant-e-s devant prendre en charge de nouveaux enseignements... Cette situation engendre un stress important des élèves amplifié avec les bugs à répétition de la plateforme Parcoursup où un-e élève accepté-e dans une formation supérieure peut le lendemain se retrouver sur liste d'attente dans cette même formation ! Loin de mettre fin aux déséquilibres entre les filières et les séries, cette réforme accentue les inégalités territoriales et sociales. Au niveau des personnels, cette réforme dégradera un peu plus les conditions de travail avec partout des classes à 35 élèves, voire davantage, et accentuera leur charge de travail avec le renouvellement simultané des programmes de 2nde et 1ère.



L'appel à faire grève le 1^{er} jour des épreuves écrites du baccalauréat lancé par le SNES-FSU et rejoint par d'autres syndicats de l'Éducation a été un nouveau temps fort de la lutte contre

cette réforme et plus largement la politique menée par Blanquer. Le succès, notamment médiatique et dans l'opinion publique, de cette journée ne se dément pas au grand dam d'un ministre aguerrri au mensonge dès potron-minet... La mobilisation s'est poursuivie dans de nombreux établissements au-delà de la journée du 17 juin par de nouvelles grèves des surveillances. De nombreuses Assemblées générales ont voté la rétention des notes, le SNES-FSU doit soutenir ces mobilisations et les faire connaître au maximum.

Dans la période, le SNES-FSU appelle les enseignant-e-s de lycée à refuser d'être professeur-e principal-e à la rentrée 2019 afin de ne pas accompagner la mise en place des réformes en cours. De même, il appelle les enseignant-e-s à refuser les sollicitations des IPR pour élaborer des sujets d'épreuves communes, car ce travail est une condition pour la mise en place de « baccalauréats locaux » et à ne pas participer aux évaluations de 2^{nde}.

Au collège, la grève du DNB doit s'accompagner de rassemblements et de manifestations ainsi que d'AG pour discuter des suites notamment sur les corrections comme cela a été fait pour le bac.

Le rapport Mathiot-Azéma présage d'une nouvelle attaque contre l'éducation prioritaire sur les moyens et personnels, en niant les spécificités de ses établissements et en réduisant le périmètre. Le SNES-FSU doit alerter la profession des dangers que contient ce rapport.

En terme d'action, tous les leviers médiatiques et d'action devront être utilisés en cette fin d'année et au-delà pour que la colère ne se mue pas en résignation. Il faudra aussi le faire au niveau fédéral car la politique éducative de Blanquer s'entend dans sa globalité, avec une cohérence qui ne s'arrête pas à la frontière des degrés d'enseignement.

Le SNES-FSU doit continuer son combat avec l'intersyndicale et proposer dès maintenant des perspectives de mobilisation pour la rentrée (déposer des préavis de grève, fédérer les mobilisations locales...) pour préparer une journée de grève éducation massive et nationale (associant le premier degré et l'enseignement supérieur), articulée avec les mobilisation Fonction Publique et retraites.

FOCUS : Quel syndicalisme si le paritarisme est affaibli ?

La mobilisation contre le projet de loi dit de transformation de la Fonction Publique se poursuit. Pourtant, dès maintenant, la perspective du vote de cette loi nous oblige à interroger notre façon de militer.

L'administration entend assumer la gestion des carrières des agent-e-s avec un moindre contrôle des élu-e-s des personnels. Or une partie importante de notre syndicalisme est orienté vers la défense des collègues au sein d'une fonction publique de carrière, nécessitant notre intervention pour toutes les opérations de notation, de promotion, de mutation dans le cadre du paritarisme.

Aujourd'hui, la défense des collègues se fait de manière individuelle et collective dans le cadre des CAPA en amont des décisions. Avec cette loi, les contestations seraient individuelles et a posteriori de ces décisions, cela amènerait le SNES-FSU à développer le volet juridique pour accompagner ces recours contre des décisions iniques. Mais ce travail important ne suffira sans doute pas à susciter l'adhésion du plus grand nombre de nos collègues. Le développement du contrat comme mode de recrutement et le renvoi au local d'un certain nombre de rapports de force, notamment en raison de la place accrue du chef d'établissement, nécessitera que nous soyons capables de renouveler et densifier les équipes syndicales à la base, dans les établissements. L'observatoire de la vie syndicale doit être un des outils de cette réflexion. Renouveler la vitalité des S1, les outiller pour s'adresser aux plus précaires de plus en plus nombreux-ses et remettre en débat la possibilité d'attribuer des décharges pour le travail au plus près du terrain (exemple : coordination militante) sont des nécessités.

Si la formation militante est indispensable, nous devons veiller à ne pas « professionnaliser » notre militantisme aux dépens de l'action de terrain. S'engager dans cette voie nous déconnecterait un peu plus d'un milieu professionnel qui attend de nous de la réactivité. Nous devons conserver et améliorer les formes d'horizontalité dans notre fonctionnement. La carte des mobilisations en lycée, réclamée dès l'automne par l'EE, est un bon exemple de nos difficultés : arrivée tardivement sur le site, et d'accès compliqué dans sa conception, celles et ceux qui luttent ont préféré bien souvent s'emparer d'outils conçus par des collectifs informels.

Continuons à mettre notre expertise de syndicat majoritaire au service d'une lutte pour entraîner les collègues avec nous dans l'action et mettre un coup d'arrêt aux projets néolibéraux du gouvernement. Les outils de communication doivent également être repensés (site, US, lettres, stages...) pour les rendre plus utiles à l'information et à la communication car les collègues sont débordé-e-s par l'information et la désinformation.

Pour finir, nous devrions accentuer notre réflexion sur les questions politiques et pédagogiques. Cela doit irriguer davantage le syndicat et être diffusé auprès des syndiqué-e-s car, outre le décryptage nécessaire et de plus en plus complexe qu'il faut donner, face à une technocratisation de l'enseignement, il faudra montrer aux collègues l'utilité toujours entière d'un syndicat, à savoir être un outil de transformation de la société.